



Association AMAP'orte
1104, Grande Rue
01700 MIRIBEL
amaportemiribel1@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE 10 Décembre 2021

I) Rapports moral et d'activités

Bonjour à toutes et à tous.

Bienvenue et merci à Mme Di Renzo, adjointe chargée des associations d'être présente à notre AG et merci aussi à tous nos producteurs et adhérents.

Malgré la situation sanitaire que nous venons de traverser et qui perdure, nous avons quand même réussi à organiser cette assemblée générale en présentiel. Une AG est un moment particulier pour une association, c'est un moment de rencontre, de projets, de mises à plat et de comptes rendus. Votre AMAP'orte (environ 60 adhérents) a bien traversé cette période, toutes les livraisons ont été honorées cette année. Merci à tous pour votre compréhension et votre aide.

Être dans une Amap c'est un engagement important, on devient consom'acteur et on participe à la lutte contre le changement climatique par le choix de produits sains et bio, par les circuits courts et par le soutien aux producteurs locaux qui défendent une agriculture respectueuse des sols et du vivant. Le volet social de notre association n'est pas négligeable et cela s'est traduit par le choix de Tremplin, association sociale de réinsertion et par le panier solidaire offert chaque semaine au Secours Catholique

Cette année 2021 a vu l'arrivée des œufs tant attendus ; ils ont bien du succès ainsi que le Cerdon. Des problèmes pour les fruits suite au gel et à la pluie trop abondante et plus de miel également chez notre producteur habituel, problèmes récurrents pour les apiculteurs.

Notre Amap a pris ses marques et grâce à son emplacement central dans la commune de Miribel, elle fait partie du paysage local. Des efforts de

publicité seront à mener afin d'étoffer notre nombre d'adhérents et ainsi la rendre plus attractive à d'autres producteurs.

Le panier solidaire a de nouveau permis au Secours Catholique d'offrir des légumes de qualité à des familles en difficulté, soyez remerciés pour votre générosité, nous continuerons en 2022.

Gaëlle fait partie du CA de Césam, le centre social de Miribel, en tant que représentante de l'AMAP'orte. Nous devons travailler avec l'association Habitat et humanisme mais ce n'est que partie remise notamment sur l'idée d'un jardin partagé.

Aucune visite chez nos producteurs, excepté chez notre vigneron afin de découvrir la taille de la vigne. Visite appréciée et qui est à renouveler.

Bien sûr, il nous faudra en prévoir d'autres, notre producteur d'œufs y est favorable mais les conditions sanitaires des élevages nous en empêchent.

Une magnifique porte ouverte a eu lieu en septembre et grâce au travail de coordination et la dextérité avec les palettes de Gaëlle, aux coups de main d'Yves, à l'aide efficace de plusieurs d'entre vous, je tairais les noms afin de ne pas en oublier. La météo nous a bien aidé également et cette ambiance de fête, conviviale et accueillante a plu à tout le monde. Je vous assure que c'est quand même du boulot à organiser alors également merci aux producteurs présents qui nous ont aidés.

La liste des produits proposés s'allonge et c'est tant mieux, nous cherchons avec votre aide et celle de l'AMAP-AURA des nouveautés. On aimerait trouver des produits lactés : yaourts, fromages et pour 2022 nous reconduisons l'ensemble des offres actuelles.

C'est l'occasion pour moi de remercier les adhérents-tes référents-tes qui font le lien avec les producteurs, merci d'être indulgents avec eux car souvent vous ne leur facilitez pas la tâche.

Merci aussi à tous celles et ceux qui sont venus-es assurer la distribution, c'est une obligation résultante de votre adhésion ; C'est un moment où on rencontre les amapiens-es, c'est un moment d'échange indispensable. Nous avons mis en place à 4 membres du bureau une permanence tournante pour que chaque jeudi vous ne soyez pas seul-es. Un petit souci cette année pour les distributions, nous sommes obligés de demander sans arrêt des adhérents pour les permanences. C'est très désagréable pour nous alors qu'il s'agit d'un engagement écrit prévu dans l'adhésion et la charte des Amap.

Grâce à Claire, Clic'Amap fonctionne bien et vous avez su vous débrouiller. Reste quelques problèmes avec les décoches. N'hésitez pas à en

parler avant d'être mis devant le fait accompli. Surtout pensez bien que lorsque vous décochez, il faut également penser au pain et aux œufs et jeter un œil sur « Mes livraisons » dans le cas de livraison d'autres marchandises si vous en avez commandées. On nous a fait une remarque concernant les dates butoirs de commandes. Sachez que dans la démarche des Amap, donner une visibilité aux producteurs est très important, donc dans le cas d'un calendrier de commande souvent semestriel, vous devez commander pour toutes les dates si vous y avez convenance. Bien sûr grâce aux référents-tes, vous pourrez toujours modifier et/ou rajouter des produits.

Voilà en quelques mots le « bilan » de cette année mais je ne serais pas complet si je n'évoquais pas l'importance de l'implication des membres du CA souvent référents ou référentes mais toujours présents-tes à votre écoute. Sans eux, sans elles, l'AMAP'orte n'existerait pas, qu'ils-elles soient remerciés-es. Mais comme dans toute association, il faut du « sang » neuf pour la faire tourner et avancer, alors venez nous rejoindre, merci d'avance.

II) Rapport financier

Vous trouverez ci-dessous le rapport succinct établi par notre trésorier Alban. Peu de choses mises à part les cotisations car rien ne transite par nos livres de comptes. Nous ne faisons que faciliter les rapports entre producteurs et consom'acteurs.

Vous trouverez les documents comptables annexés. Pour toute question, vous pouvez vous adresser à Alban notre trésorier par l'intermédiaire de la boîte mail. Peu de mouvements comptables, un bilan positif et les charges sont maîtrisées.

III) Adhésions

Comme annoncé ci-dessus, l'adhésion retrouve sa périodicité annuelle de début janvier à fin décembre 2022. Nous vous proposons de la maintenir à dix-huit € (18€) en sachant qu'une grande partie est reversée à l'AMAP-AURA qui nous assure, nous fournit des pubs, etc, assure la maintenance de Clic'Amap, héberge notre site (à alimenter)... en un mot, est un appui indispensable. Donc il nous reste quelques dépenses pour le Panier solidaire et pour des frais administratifs ou de réceptions.

Nous proposons de maintenir le panier solidaire comme cette année avec une demande de participation volontaire et facultative des adhérents-tes de dix€ (10€) minimum.

IV) Renouvellement du Conseil d'Administration.

Membres actifs : Véronique BADEZ référente volailles

Alban BOIREAU Trésorier

Sylvie BONTEMPELLI référente fruits et plants

Florence BOUCHARD référente viande et huile

Laure HOUSEAUX référente pain

Gérard HULEUX référent miel

Claire MAGAGNIN secrétaire,

responsable Clic' Amap référente agneau et noix

Mélinda GINESTE référente Cerdon, œufs

Gaëlle CHASTAING représentante au CA de Césam

Jean Paul SAINT-ANTOINE Président référent légumes ,
spiruline, viande

Cette année, nous avons essayé d'impliquer quelques adhérents qui désiraient nous aider dans le cadre d'un bureau élargi où tout le monde est le bienvenu.

Laure abandonne son poste de référente pour le pain, qu'elle soit remerciée car elle tenait bien son poste depuis le début de notre Amap. Jean Paul comme annoncé, laisse son poste honorifique de président et abandonne son poste de référent.

Les référents-tes ne sont pas d'office membre du CA. Vous avez pu prendre connaissance des tâches à effectuer, peu nombreuses mais importantes pour une bonne distribution. N'hésitez pas à venir soutenir l'équipe.

Nous avons besoin de membres du bureau, de référents pour les légumes, le pain et la spiruline, il peut y avoir un roulement des référents.

Liste des candidats pour intégrer le bureau :

Gaëlle CHASTAING accepte de devenir référente d'un produit.

Claire MAGAGNIN qui s'occupe déjà de Clic'Amap, va prendre la référence des légumes et du pain. *Il restera donc l'agneau et les noix sans référent. Ce sont des livraisons ponctuelles qui ne demandent pas beaucoup de temps.*

V) Projets 2022

- Nous n'abandonnons pas les recherches de nouveaux produits, il faut être à l'écoute et rechercher sur la toile avec l'aide de l'AMAP-AURA. On vous propose de continuer le panier solidaire, à 10 € vous l'avez compris, il représente un panier par an pour chaque famille adhérente. C'est peu de chose mais c'est un beau geste.

- On aimerait faire des échanges de recettes ou une bourse, c'est souvent demandé et entendu lors des distributions « on cuisine ça comment? ». Il faut trouver la forme et le support. Cela peut alimenter notre site internet.

- Pour la nouvelle année, nous partons sur 45 livraisons puisque nous fermons 2 semaines en août (sem 32&33), 2 en fin d'année et vos 3 décoches. Les prix des paniers de légumes restent inchangés, 10 & 15 €.

Pour le contrat pain, changement de prix : le pain de 500g passe à 2,40 et celui de 1kg à 4,70, il fonctionne conjointement avec le contrat légumes.

- Nous avons eu une proposition pour des agrumes Bio d'Espagne. L'AG décide de ne pas donner suite. Ce fonctionnement est contraire à la charte des Amap.

- Nous avons proposé à notre fournisseur d'œufs de nous livrer tous les 15 jours, le contrat vous sera proposé avec cette périodicité. Mais attention à chacune de vos décoches (comme indiqué plus haut) pensez aux légumes et au pain qui ne sont pas comptés dans les contrats. Par contre il faut reporter les œufs sur une autre semaine et c'est moins évident.

A chaque problème, n'hésitez pas à consulter le ou la référent-te.

- Il arrive que des paniers de légumes ne soient pas retirés et que nous ne puissions pas joindre les amapiens concernés. Que faire si c'est le cas au lieu de laisser pourrir les légumes ? **Nous décidons de donner ces paniers oubliés au secours catholique quand nous ne parvenons pas à joindre les amapiens concernés.** Concernant les distributions, nous ne demanderons qu'une seule personne pour les livraisons de légumes et pain sans autre produit livré.

- Nous inviterons les membres de l'association « Côtère en Transition » à nos visites de fermes.

- Il faudra contacter les entreprises de Miribel pour les informer de notre présence sur la commune.

- Nous avons sollicité l'ULM CINEMA pour la diffusion du film « Être avec les abeilles ». Nous vous en parlerons dès que le projet aboutira.

- Le dimanche 23 janvier à 17h, l'ULM organise une séance de ciné autour du film documentaire ANIMAL de Cyril Dion suivi d'un échange. Plusieurs associations sont invitées à participer : Cotières en transition, Forts pour demain, Césam et Les Potiront. Nous serons présents à cette séance avec Jean-Paul pour Terres de Liens.

Il faudra faire encore de la pub et être présents aux forums des associations. Nous avons noté l'impact de la banderole sur la porte grâce à notre emplacement central. Nous en avons une deuxième pour les déplacements, alors surveillez vos informations municipales.

Mme DI RENZO adjointe au maire de Miribel nous annonce que la municipalité travaille sur l'organisation d'un Forum des Associations en essayant de mobiliser St-Maurice de Beynost et le projet d'un MARCHÉ BIO qui se tiendrait le samedi matin ou le vendredi soir. Responsable Marion MELIS.

Nous ne pouvons pas deviner de ce qu'il adviendra de cette pandémie, donc on ne sait pas si toutes les festivités liées aux Amap et au bio seront reconduites, il faudra donc rester à l'écoute de tout.

VI) Nos producteurs

Nous avons invité nos partenaires et producteurs. Merci à Emilie GAGNEUX pour le pain, Julien MABILE pour les huiles et Nadine TREUVEZ cheffe de culture du jardin bio d'être là. Yoann RAVET notre fournisseur de viandes, a eu un empêchement de dernière minute mais qu'il soit remercié pour la qualité de ses produits.

Notre boulangère préférée nous proposera du pain complet. L'actuel est fabriqué avec de la farine semi-complète. Du seigle a été semé pour diversifier l'offre de pain et peut-être de la farine.

Pour le jardin, 60 espèces de légumes sont semées sur deux sites. Le personnel encadrant est maintenant composé de cinq personnes, ce qui facilite la tâche de Nadine. Elle nous a parlé des aléas de production, échecs et réussites. Nous avons noté une stabilité de nos interlocuteurs ce qui facilite nos relations.

Notre producteur d'huile cultive lui-même ses céréales et pratique une pression à froid, ce qui rend ses huiles si savoureuses. Il nous proposera de l'huile de chanvre dans quelques temps et pourra nous faire visiter son huilerie. Nous le remercions pour la qualité de ses huiles fort appréciées par les amapiens.

Nos producteurs d'agneau et d'aromates ont eu peu de commandes cette année. Ils souhaitent avoir des retours sur leurs produits, notamment les aromates.

VII) Votes

Nous allons passer au vote des rapports et décisions : 21 votants présents ou représentés

Vote pour le rapport moral : adopté à l'unanimité

Vote pour le rapport financier : adopté à l'unanimité

Vote pour le maintien de l'adhésion à 18€ : adopté à l'unanimité

Vote pour le panier solidaire et la participation des adhérents à 10€ minimum : adopté à l'unanimité

Vote pour les candidats au C.A. : les membres du bureau volontaires sont reconduits.

Merci pour avoir pris le temps de venir participer à cette AG 2021, sachez que nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous faire connaître votre satisfaction ou votre mécontentement.

Encore un grand merci à nos producteurs et aux bénévoles de AMAP'AURA pour leur aide et leur disponibilité.

Merci à tous les membres du bureau, aux référent-tes, merci à la Municipalité pour le prêt du local mais également pour les améliorations récentes.

En un mot MERCI à TOUTES et TOUS

C'est ensemble que nous améliorerons notre Amap'orte.

C'est ensemble qu'elle s'épanouira en régaland vos babines.

Le Bureau d'AMAP'orte